EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 juin 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre juin deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI à Serge GODARD, Guy BALLET à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Eric SEVRE à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2010).
Philippe GORCE donne pouvoir à Monique BONNET et quitte la séance à partir de la question n° 6.
Odile SAUGUES donne pouvoir à Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir du vœu a).
Jean-Philippe VALENTIN donne pouvoir à Christine PERRET et quitte la séance à partir du vœu b).
Corinne NAJIM donne pouvoir à Patricia AUCOUTURIER et quitte la séance à partir du vœu c).
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
Anne COURTILLÉ donne pouvoir à Christiane JALICON et quitte la séance à partir de la question n° 24.

Rapport N° 47

MODIFICATION DE PÉRIMÈTRES SCOLAIRES

En application de l'article L212-7 du Code de l'Education (modifié par la loi n°2004-809 du 13 août 2004) pour « les communes qui ont plusieurs écoles publiques, le ressort de chacune de ces écoles est déterminé par délibération du Conseil Municipal ».

Les secteurs de recrutement des écoles publiques clermontoises, déterminés par arrêtés de Monsieur le Maire en date des 20 mai 2003 et 23 janvier 2004, restent applicables sous réserve des modifications apportées par délibération du Conseil Municipal depuis cette date (21 avril 2006, 23 juin 2006, 22 septembre 2006, 27 avril 2007, 20 décembre 2007, 13 juin 2008, 18 décembre 2008, 12 février 2010, 24 juin 2010, 5 novembre 2010).

Afin de contribuer à un certain équilibre entre les groupes scolaires, des modifications aux périmètres des groupes scolaires Pierre et Marie Curie et Jean Butez ont été élaborées, en concertation avec les Directeurs et Directrices d'école.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver les dispositions ci-jointes, applicables au 1er juillet 2011.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 juillet 2011

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée des Affaires Scolaires

Jacqueline CHAPON

PROPOSITIONS
Modifications de périmètres scolaires

RUE	Numéros	Côté	Ecoles maternelle et élémentaire de secteur	Numéros	Côté	Ecoles maternelle et élémentaire de secteur après modification
Rue Docteur de l'Hospital	Du 1 au 999	Impair/ Pair	J. BUTEZ	Du 1 au 123	Impair	J. BUTEZ
				Du 2 au 118	Pair	J. BUTEZ
				Du 125 au 999	Impair	PM CURIE
				Du 120 au 999	Pair	PM CURIE
Boulevard Charcot	Du 1 au 93	Impair	J. BUTEZ	Du 1 au 31	Impair	J. BUTEZ
	Du 2 au 98	Pair	J. BUTEZ	Du 2 au 32	Pair	J. BUTEZ
	Du 95 au 999	Impair	PM CURIE	Du 33 au 999	Impair	PM CURIE
	Du 100 au 999	Pair	PM CURIE	Du 34 au 999	Pair	PM CURIE
Rue Sully	Du 1 au 115	Impair	J. BUTEZ	Du 1 au 77	Impair	J. BUTEZ
	Du 2 au 112	Pair	J. BUTEZ	Du 2 au 78	Pair	J. BUTEZ
	Du 117 au 999	Impair	PM CURIE	Du 79 au 999	Impair	PM CURIE
	Du 114 au 999	Pair	PM CURIE	Du 80 au 999	Pair	PM CURIE
Place de La Glacière	Du 1 au 999	Impair/ Pair	J. BUTEZ	Du 1 au 999	Impair/ Pair	PM CURIE

DVSPE - Département scolaire

mai 2011